

**COMMUNE DE BEAUCROISSANT**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE N° 8/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020**

---

Effectif légal :	19
En exercice :	19
Présents :	17
Pouvoirs :	02

L'An Deux Mille Vingt, le Dix septembre à 7H30

le Conseil Municipal de la Commune de BEAUCROISSANT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes communale, sous la Présidence de M Antoine REBOUL, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 04 septembre 2020**

**Présents :** Mme BISSONET Karen - Mme CALI Constance – M.CARMONA GUY– Mme CARNEIRO Christiane – M CHARPENAY Franck – M.CHARPENAY Laurent – Mme CIAVATTI Michelle – Mme FABBRI Annick – Mme FAUCON Dominique – M FAYOLLE Christophe – Mme FIGUET Sylvie – M GIROUD-PIFFOZ Gérard – M GOMEZ Manuel - M HERVE Stephan – M REBOUL Antoine - Mme ROUX Stéphanie et M ROY Patrick **formant majorité des membres en exercice.**

**Absents excusés :** Mme COMBE Sandrine et Monsieur GALATIOTO Hugo

**Pouvoir:**

Mme COMBE Sandrine donne pouvoir à M FAYOLLE Christophe

M GALATIOTO Hugo donne pouvoir à Mme CIAVATTI Michelle

**Le conseil municipal nomme monsieur CHARPENAY Franck secrétaire de séance.**

\*\*\*

Le maire expose la nécessité de réunir le Conseil Municipal dans une séance ayant pour unique objet de délibérer sur la rénovation et l'extension de l'aire de jeux municipale. Les demandes de subventions qui vont être engagées auprès de l'Etat, de la Région et du Département nécessitent en effet une délibération du Conseil Municipal. Il s'agit notamment de déposer auprès du Conseil départemental de l'Isère une demande de subvention avant le 17 septembre.

<b>DELIBERATION N° 2020-09-10/058</b>	<b>FINANCES LOCALES</b>
---------------------------------------	-------------------------

**OBJET : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX DANS LE PARC MUNICIPAL – DEMANDE DE FINANCEMENT AU DEPARTEMENT**

7.1.3. Finances locale- Décisions budgétaires-Divers

**Monsieur Patrick ROY, Adjoint aux Achats et Marchés :**

**RAPPELLE** au conseil municipal que suite à la détérioration d'un module du jeu pour enfants installé dans le parc municipal en 2005, et compte tenu du coût très important de sa réparation, la commune de Beaucroissant, après études, a finalement opté pour une opération d'aménagement plus large et complète conduisant à la création d'une nouvelle aire de jeux .

**EXPLIQUE** que l'aire de jeux envisagée serait composée de 4 zones :

- Zone 1 : Structure de jeux multi activités
- Zone 2 : Free Ride- Skate parc
- Zone 3 : Agrès
- Zone 4 : Parcours vélo enfants/ados

**SOULIGNE** que c'est la première fois que la commune offre aux enfants et jeunes du village et des environs, qui le réclament depuis de nombreuses années, un équipement central partagé, polyvalent et de qualité, incluant également un abri de personnes avec une table à l'intérieur.

**INDIQUE** que cette opération de travaux est estimée à 50 310 € HT.

**AJOUTE** enfin que, pour ce type de travaux, une aide financière peut être sollicitée auprès du Département sur l'enveloppe territoriale au titre des « Equipements communaux et intercommunaux ».

**Et sollicite l'avis du Conseil Municipal**

**Celui-ci, après en avoir débattu, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

- Considérant que ces travaux sont devenus prioritaires,
- Considérant les aides financière possibles,

**SOLLICITE** l'aide du Département au titre de la dotation territoriale sur les « Equipements communaux et intercommunaux » pour les travaux d'aménagement d'une aire de jeux dans le parc municipal dont le montant s'élève à 50 310 € HT(Cinquante mille euros et trois cents dix centimes) et **AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant à constituer et à déposer le dossier de demande de subvention correspondant.

**COMMUNE DE BEAUCROISSANT**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE N° 8/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020**

**VALIDE** le plan de financement suivant :

Financement des Travaux	Montant HT	Taux
Département - Equipement communaux et intercommunaux	17 609 €	35%
Région	7 696 €	15%
Etat	10 260 €	20%
<b>Total des subventions</b>	<b>35 565 €</b>	
Autofinancement commune	14 745 €	30%
<b>Total du financement</b>	<b>50 310 €</b>	<b>100%</b>

<b>DELIBERATION N° 2020-09-10/059</b>	<b>FINANCES LOCALES</b>
---------------------------------------	-------------------------

**OBJET : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX DANS LE PARC MUNICIPAL – DEMANDE DE FINANCEMENT A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES**

7.1.3. Finances locale- Décisions budgétaires-Divers

Sur la base du rapport de M. Patrick ROY, Adjoint aux Achats et Marchés,

**Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

- Considérant que ces travaux sont devenus prioritaires,
- Considérant les aides financière possibles,

**SOLLICITE** l'aide de la Région pour les travaux d'aménagement d'une aire de jeux dans le parc municipal dont le montant s'élève à 50 310 € HT(Cinquante mille euros et trois cents dix centimes) et **AUTORISE** Monsieur le maire ou son représentant à constituer et à déposer le dossier de demande de subvention correspondant.

**VALIDE** le plan de financement suivant :

Financement	Montant HT	Taux
Département	17 609 €	35 %
Région	10 260 €	20 %
Etat	10 260 €	20 %
<b>Total des subventions</b>	<b>38 129 €</b>	
Autofinancement commune	12 181 €	25 %
<b>Total du financement</b>	<b>50 310 €</b>	<b>100 %</b>

<b>DELIBERATION N° 2020-09-10/060</b>	<b>FINANCES LOCALES</b>
---------------------------------------	-------------------------

**OBJET : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX DANS LE PARC MUNICIPAL – DEMANDE DE FINANCEMENT A L'ETAT**

7.1.3. Finances locale- Décisions budgétaires-Divers

Sur la base du rapport de M. Patrick ROY, Adjoint aux Achats et Marchés,

**Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

- Considérant que ces travaux sont devenus prioritaires,
- Considérant les aides financière possibles,

**COMMUNE DE BEAUCROISSANT**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE N° 8/2020 DU 10 SEPTEMBRE 2020**

---

**SOLLICITE** l'aide de l'Etat pour les travaux d'aménagement d'une aire de jeux dans le parc municipal dont le montant s'élève à 50 310 € HT (Cinquante mille euros et trois cents dix centimes) et **AUTORISE** Monsieur le maire ou son représentant à constituer et à déposer le dossier de demande de subvention correspondant.

**VALIDE** le plan de financement suivant :

<b>Financement</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Département	17 609 €	35 %
Région	10 260 €	20 %
Etat	10 260 €	20 %
<b>Total des subventions</b>	<b>38 129 €</b>	
Autofinancement commune	12 181 €	25 %
<b>Total du financement</b>	<b>50 310 €</b>	<b>100 %</b>

**Levée de séance à 8h00**